Dernière mise à jour le 21 janvier 2020

Taxe formation professionnelle continue 2020

Toute entreprise doit participer au financement de la formation professionnelle continue des salariés. Calcul de la taxe de formation professionnelle due à l'OPCO dont elle dépend.

Sommaire

- Notions de base
- Contribution

Notions de base

Employeurs exonérés	• État • Collectivités locales
Base	Les salaires bruts soumis à cotisations de sécurité sociale.

-

Contribution

Effectif	Taux
< 11 salariés	0,55%
≥ 11 salariés	1,00 %
Quel que soit l'effectif	1,00 % au titre de la contribution CPF-CDD (calcul réalisé uniquement sur la rémunération des salariés sous contrat CDD, sauf dérogations).